REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 6 FEVRIER 2025

L'An Deux Mille Vingt Cinq le Six Février à vingt heures, les membres du Conseil municipal de BOUGIVAL, régulièrement convoqués **le 30 Janvier 2025** conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis en salle du Conseil , sous la présidence de Monsieur Luc WATTELLE, Maire.

Etaient Présents :
M. WATTELLE,
Maire,

Mmes JAQUEMET, BUNOUF, GUENEGAN, LEVEL
MM. AUGIER, SAZDOVITCH,PELLIGRI, DIOT
Adjoints au maire,

Mmes DUGAST, AUDOUZE, BLIN, FELGERES,
MM. MEZURE, HUA, AOUN, VERDYS, VINCENT,
Conseillers municipaux,

Absents excusés :
M SEBBAH donne pouvoir M Luc WATTELLE
M ROUAIX donne pouvoir à Mme JAQUEMET
M SUCHET donne pouvoir à M AUGIER
Mme LE GRAND donne pouvoir à M SAZDOVITCH
M. ALBERT donne pouvoir à Mme BUNOUF
M BRUN donne pouvoir à M VERDYS

Absent(s) :
MM CUIGNET, CLERMONT,
Mme PIRES, HUSSON, BUCHON-SCHULTZ,

Mme JAQUEMET a été désignée secrétaire de séance.

DELIBERATION N°2025-02: MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°2024-64 RELATIVE A L'AUTORISATION POUR PROCEDER A L'ENGAGEMENT, AU MANDATEMENT ET A LA LIQUIDATION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 1612-1,

Considérant la nécessité de pouvoir agir avant même le vote du budget 2025 sur des travaux, études et/ou fournitures relevant de la section d'investissement,

Considérant les crédits inscrits aux budgets de l'exercice 2024 de la Ville,

Vu la délibération n°2024-64 du 12 décembre 2024,

Vu l'avis favorable de la Commission Finances-Travaux du 28 janvier 2025,

Le Conseil municipal, Après
en avoir délibéré, à l'unanimité

ADOPTE la modification de la délibération 2024-64 du 12 décembre 2024 comme suit

AUTORISE l'exécutif à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025, dans le respect de la règle du quart du budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette et non compris les reports de l'année, comme suit :

CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN 2024 (BP+DM+Virements internes)	CREDITS OUVERTS POUR 2025
10	Dotations, fonds divers et réserves	13 800,00	**3 450,00**
20	Immobilisations incorporelles - Etudes, licences, logiciels	211 680,00	**52 920,00**
204	Subventions d'équipements versées	99 600,00	**24 900,00**
21	Immobilisations corporelles	4 824 153,84	**1 206 038,46**
23	Travaux en cours	2 463 000,00	**615 750,00**
27	Autres immobilisations financières	230 000,00	**57 500,00**
TOTAL GENERAL		**7 842 233,84**	**1 960 558,46**

Le Maire,

Luc WATTELLE

REÇU EN PREFECTURE
le 07/02/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-078-217800929-20250206-DEL2025_02-

Signé électroniquement par :
LUC WATTELLE
Le 07/02/2025 à 15:33